



Emova Group concrétise ses engagements en faveur de la diversité et de l'inclusion

Communiqué de presse, Issy-les-Moulineaux, le 17 avril 2024 – 18h00

EMOVA Group (FR 0013356755 – ALEMV), 1er réseau en France de vente de plantes et fleurs au détail sous les marques Monceau Fleurs, Au Nom de la Rose, Happy et Cœur de Fleurs, annonce le renforcement de ses engagements en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'insertion professionnelle.

En 2023, Emova Group s'engageait à travers une charte d'engagements RSE à être un acteur de la promotion des diversités, de l'inclusion et de l'insertion professionnelle, et depuis 1 an notre groupe a multiplié les initiatives concrètes.

Signature de la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle

Après avoir signé la charte de la diversité en février 2023, Emova Group a rejoint le mardi 2 avril les signataires de la Charte d'Engagement LGBT+ créée à l'initiative de L'Autre Cercle.



Cette signature fut l'occasion de présenter le plan d'actions prévu et de sensibiliser les collaborateurs du groupe, réunis au siège en présence de L'Autre Cercle, à la création d'un environnement de travail respectueux et bienveillant pour tous les collaborateurs LGBT+.

« Avec la mise en place d'un contact d'alerte permettant à tout·e collaborateur·rice de faire remonter des cas de discriminations, avec la préparation d'un guide d'accompagnement dans le cadre d'une transition, et aujourd'hui avec la signature de la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle, Emova Group s'engage à accroître son implication en faveur de l'inclusion et de la diversité des personnes LGBT+ au sein de notre entreprise. Nous voulons que chacun, chacune puisse pleinement être soi-même au travail » déclare Franck Poncet, Président du Directoire d'Emova Group.

Partenariat avec France Travail pour la formation et l'embauche de déplacés ukrainiens

Avec la création de L'École Florale, 1er CFA d'entreprise dans le secteur floral, Emova Group s'est dès 2021 engagé en faveur de l'insertion professionnelle pour faire naître la future génération d'artisans fleuristes.

En 2024, L'École Florale qui forme désormais près de 90 apprenants par an, a rejoint un groupe de travail constitué par la DRIEETS, conjointement à France Travail, la Direction générale à l'emploi et à la formation

professionnelle (DGEFP), l'OPCO EP et la Préfecture de Paris et d'Île de France, afin de mettre en place une formation professionnalisante pour des personnes ayant quitté l'Ukraine et bénéficiaires de la protection temporaire.

Le 2 avril 2024, ce sont 20 stagiaires déplacés ukrainiens qui ont intégré L'Ecole Florale pour suivre un parcours de formation en vue de l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Fleuriste. Afin que cette formation soit une réussite et que ses bénéficiaires puissent s'insérer professionnellement de façon pérenne, celle-ci est organisée avec un accompagnement social individuel mené par l'Ares.

Formés pendant 17 semaines, Emova Group s'engage à leur proposer un emploi au sein de son réseau de magasins une fois obtenu leur titre de CQP Assistant Fleuriste ou la possibilité de poursuivre en CAP Fleuriste au sein de L'Ecole Florale.

Cette formation comprend 100h de cours de Français Langue Etrangère, ainsi que 400h de formation métier, dont 200h en stage au sein de nos boutiques. Une action concrète qui permet à ces personnes déplacées d'Ukraine et bénéficiant de la protection de la France de découvrir l'univers floral et de trouver un emploi.



« L'Ecole Florale et les magasins du Groupe sont parties prenantes dans ce dispositif et ont à cœur d'accompagner les stagiaires déplacés ukrainiens jusqu'à leur certification et un emploi de fleuriste.

Cette démarche incluant une formation au métier de fleuriste, des cours de français et un accompagnement social est enrichissante pour nous tous et doit permettre l'insertion socio-professionnelle de ces personnes qui ont dû quitter leur pays et ont traversé des événements traumatiques.

Une politique RSE qui défend les valeurs de diversité et d'inclusion doit être incarnée et portée par une direction, un management mais aussi l'ensemble des collaborateurs et partenaires. » souligne Céline Rivals, Directrice des Ressources Humaines et de la RSE d'Emova Group.

Retrouvez les engagements et toute l'actualité d'Emova Group sur www.emova-group.com

**Date de prochaine publication le 25 avril 2024 après bourse :
Volume d'affaires sous enseignes 2ème trimestre 2023-2024**

A propos d'EMOVA GROUP

Créé en 1965, Emova Group est le 1^{er} réseau de vente de plantes et de fleurs au détail en France, grâce à ses quatre marques enseignes : Monceau Fleurs, Au Nom de la Rose, Happy et Cœur de Fleurs. Son modèle s'appuie à la fois, sur le développement de succursales détenues en propre, sur un réseau de franchisés entrepreneurs qu'Emova Group accompagne au quotidien dans l'approvisionnement en fleurs, plantes et accessoires et sur une présence digitale avec près de 8% du volume d'affaires à fin septembre 2023 réalisé en e-commerce. Au 30 septembre 2023, le groupe compte 312 magasins, dont 278 en France. Emova Group est coté sur Euronext Growth (FR 0013356755 - ALEMV – Reuters: ALEMV.FP – Bloomberg: ALEM.PA 969500W4XYRN9R81DL52).



Pour plus d'informations : <http://emova-group.com>

Contacts :

Relations presse

EMOVA Group
Nicolas DUBOIS, Directeur Marketing & Digital
Tel. : 06 33 80 85 62
n.dubois@emova-group.com

Relations Investisseurs

EMOVA Group
Franck PONCET, Président du Directoire
Sandy BOURDIN, Directrice Administrative et Financière
Tel. : 01 80 00 20 49
ri@emova-group.com